

Mention Histoire de l'Art

RNCP21356 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	342r
Code(s) ROME	K1602, K1404, K2401, G1102
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	14/11/2020

Certificateur(s)

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1

<http://www.formationpermanente.univ-paris1.fr>

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

La mention Histoire de l'art est composée de 7 parcours :

Histoire de l'art

Histoire de l'art (dual degree Columbia - étudiants de Paris 1) (- étudiants de Columbia)

Histoire de l'art / Philosophie

Histoire de l'architecture

Marché de l'Art

Cinéma, télévision et nouveaux médias

Histoire du cinéma

Les diplômés de la mention Histoire de l'art sont aptes à :

Contribuer à l'accroissement des connaissances dans son champ disciplinaire en menant des travaux de recherche, des chantiers scientifiques sur de nouvelles problématiques de l'histoire de l'art.

Valoriser et diffuser les résultats auprès de la communauté scientifique, d'institutionnels et d'entreprises.

Communiquer clairement des conclusions par le biais de mémoires, publications et exposés oraux

Pouvoir diriger une équipe ou un service et en gérer le budget

Pratiquer des langues contemporaines et parfois anciennes.

- Parcours Histoire de l'art

Les diplômés sont aptes à :

Superviser et mettre en œuvre la politique et les actions de conservation, d'étude, d'enrichissement, de mise en valeur et de diffusion des patrimoines culturels, selon la réglementation et la politique culturelle de la structure.

Contribuer à l'organisation et à la mise en œuvre des politiques patrimoniales au niveau local et institutionnel.

Gérer, protéger, réhabiliter, valoriser le patrimoine culturel dans les musées ou dans les collectivités territoriales.

élaborer un projet culturels, constituer et mobiliser un réseau afin de dynamiser un territoire.

Mettre en place la documentation adaptée à la médiation dans le cadre d'expositions temporaires des musées, centres d'art, médiathèques mais aussi des études ou des galeries.

- Parcours Histoire de l'art (dual degree Columbia - étudiants de Paris 1) (- étudiants de Columbia)

Les diplômés sont aptes à :

Superviser et mettre en oeuvre la politique et les actions de conservation, d'étude, d'enrichissement, de mise en valeur et de diffusion des patrimoines culturels, selon la réglementation et la politique culturelle de la structure.
Gérer, protéger, réhabiliter, valoriser un patrimoine culturel dans les musées ou dans les collectivités territoriales.
élaborer un projet événementiel, constituer et mobiliser un réseau afin de dynamiser un territoire.
Mettre en place la documentation adaptée à la médiation dans le cadre d'expositions temporaires des musées, centres d'art, médiathèques mais aussi des études ou des galeries.

- Parcours Histoire de l'art/Philosophie

Les diplômés sont aptes à :

Superviser et mettre en oeuvre la politique et les actions de conservation, d'étude, d'enrichissement, de mise en valeur et de diffusion des patrimoines culturels, selon la réglementation et la politique culturelle de la structure.
Gérer, protéger, réhabiliter, valoriser un patrimoine culturel dans les musées ou dans les collectivités territoriales.

- Parcours Histoire de l'architecture

Les diplômés sont aptes à :

réaliser des études architecturales et urbaines

Valoriser et diffuser les résultats de sa recherche auprès de la communauté scientifique, d'institutionnels et d'entreprises.

élaborer un projet événementiel, constituer et mobiliser d'un réseau afin de dynamiser un territoire.

Contribuer à l'organisation et à la mise en œuvre des politiques patrimoniales au niveau local et institutionnel.

- Parcours Marché de l'Art

Les diplômés sont aptes à :

Suivre le mouvement des œuvres dans la logique d'une vente aux enchères (statut du mandat donné par le vendeur au commissaire, différentes étapes de la vente, délivrance de l'œuvre à l'acheteur).

Rédiger les clauses juridiques des contrats du marché de l'art (ventes aux enchères, ventes de gré à gré, contrats entre artistes et galeries, entre artistes et acheteurs, contrats d'exposition, etc.).

Conseiller les entreprises et les artistes sur les questions de droit d'auteur liées au marché de l'art.

Conseiller les entreprises et les artistes sur les questions de droit de la responsabilité et de droit des assurances appliqués au marché de l'art.

Conseiller les entreprises et les artistes sur la fiscalité de l'art.

Conseiller les entreprises et les artistes dans le déroulement des procédures relatives aux litiges du marché de l'art.

Veiller à la défense des intérêts des entreprises et à la protection des artistes.

Informers les professionnels sur l'évolution des dispositions législatives en vigueur relatives au marché de l'art (veille juridique).

Identifier l'organisation du marché de l'art et les règles sociales applicables dans les différentes composantes de ce marché (ventes aux enchères, rôle et statut des experts, des galeristes, des antiquaires, des collectionneurs, etc.)

Analyser les données économiques du marché de l'art (mouvement nationaux et internationaux annuels, part respective des différents marchés, répartition entre les types d'œuvres, rôle et puissance des différentes structures commerciales, etc.).

Cerner le fonctionnement des galeries et des maisons de vente aux enchères, leur gestion et leurs relations internes et externes.

Analyser un bilan financier et maîtriser les dimensions financières d'une opération de vente.

Réaliser le lancement d'une opération dans toutes ses dimensions de marketing (de l'analyse initiale du marché à la conduite du projet).

Réaliser un plan de communication relatif aux opérations du marché de l'art : choix du mode de publicité, rédaction des catalogues, diffusion de l'information, site internet.

Convaincre un interlocuteur de donner mandat à la société de vente pour que celle-ci réalise l'opération, soit dans une situation inverse d'acquiescer l'objet en vente.

Identifier et étudier des objets et des meubles d'une manière stylistique et chronologique

Connaître le renouvellement des pratiques, des définitions, des grilles d'interprétation et d'évaluation de l'art, spécialement de l'art du second après-guerre à nos jours.

- Parcours Cinéma, télévision et nouveaux médias

Les diplômés sont aptes à :

se positionner sur comme auteur et/ou en tant que cadre capable de créer et de détecter les programmes destinés notamment aux chaînes de télévision.

évaluer les problèmes de production que soulèvent les différents types d'écriture et sur la commercialisation des œuvres ainsi produites.

- Parcours Histoire du cinéma

Les diplômés sont aptes à :

rechercher et analyser des archives pour les documentaires historiques au cinéma ou à la télévision

écrire, réaliser et produire des documentaires

conserver, restaurer et valoriser le patrimoine cinématographique (programmation en salle, festivals, édition DVD/VOD, etc.)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées :

Un diplômé en master mention Histoire de l'art dispose des connaissances et compétences suivantes :

Connaissances :

- Connaissance des productions matérielles et artistiques des principales périodes de l'histoire de l'humanité (de la Préhistoire au XXI^e siècle), des systèmes techniques de production et des modes de création artistique.
- Connaissance approfondie d'au moins une aire chrono-culturelle spécifique ou d'un type d'objet avec ses méthodes d'analyse propres.
- Connaissance des modèles théoriques d'interprétation des œuvres d'art et de la culture matérielle, ainsi que des méthodes et problématiques propres à chaque branche de la discipline : approches technique, stylistique, iconographique, sémiologique, esthétique, connaissance du marché de l'art, etc.
- Connaissance générale du cadre historique et culturel des grandes civilisations européennes (Antiquité, Moyen âge, Temps modernes, époque contemporaine) en relation avec les enseignements de la discipline.
- Connaissance élargie du champ disciplinaire des sciences sociales et humaines.

Compétences :

- Maîtrise des outils de collecte de l'information relative à la discipline : catalogues de musée, inventaires thématiques, instruments bibliographiques, y compris les outils numériques.
- Maîtrise des méthodes de description des objets, œuvres d'art ou productions bâties et urbaines au moyen du vocabulaire spécifique.
- Capacité à définir les circonstances (intellectuelles, esthétiques, idéologiques, politiques, sociales et matérielles) et à saisir les enjeux (notamment politiques et institutionnels) de la création des objets, œuvres d'art ou productions bâties et urbaines.
- Aptitude à articuler l'étude des objets/œuvres/bâtimENTS en relation avec des approches théoriques : capacité à définir des problématiques complexes et à analyser des informations issues de sources différentes, capacité à exercer un esprit critique vis-à-vis des interprétations existantes et de ses propres résultats.
- Capacité à travailler individuellement et en équipe, compréhension de l'environnement de travail et engagement éthique dans l'exercice de sa profession (enjeux disciplinaires et sociétaux de la discipline), faculté d'adaptation.
- Maîtrise active de la langue française, à l'écrit et à l'oral, et connaissance d'au moins une langue vivante étrangère. Aptitude à comprendre le savoir existant et à communiquer le savoir produit en s'adaptant à des publics de niveaux différents (scientifique et vulgarisation).
- Capacité à utiliser un environnement numérique dans la recherche, la production et l'exposition des connaissances.
- Capacité à développer un projet personnel et professionnel.
- Capacité à poursuivre l'apprentissage de manière autonome pour approfondir et développer ses connaissances et ses compétences tout au long de la vie.

Et plus spécifiquement pour les parcours Histoire du cinéma et Cinéma, télévision et nouveaux médias :

- Capacité à travailler sur les archives cinématographiques et audiovisuelles
- Capacité à saisir les enjeux du patrimoine cinématographique et de la création documentaire
- Gestion de projet (recherche de financement, montage des dossiers de subventions, production) et notions de stratégies globales (communication, stratégie et management des médias traditionnels et des nouveaux médias).
- Management, communication et stratégie dans les médias et les nouveaux médias.

Et plus spécifiquement pour le parcours Marché de l'art (commun à la mention Droit des affaires, mention Droit de l'entreprise, mention Droit privé)

Les diplômés sont capable de :

Connaitre et d'appliquer les règles relatives à l'ensemble des professions du marché de l'art : statut des opérateurs de vente, statut des experts, règles relatives à l'authentification des œuvres, réglementation de l'exportation des biens culturels, passage en douanes, lutte contre les trafics illicites, restitution des trésors nationaux, etc.

Connaitre et d'appliquer les règles du droit des contrats relatives au marché de l'art (nullité de la vente d'œuvre d'art pour erreur ou dol, exécution du contrat de vente)

Connaitre et d'appliquer les règles du droit d'auteur relatives au marché de l'art (types d'œuvres protégées, droit moral, droit de reproduction, droit de représentation notamment sous forme de droit d'exposition, droit de suite, contrefaçon et faux).

Connaitre et d'appliquer les différentes règles fiscales et financières applicables au marché de l'art (TVA à l'importation, TVA des ventes aux enchères, TVA pour les ventes amiables des antiquaires, plus-value de cession , régime des donations et des datations, droits de douane).

Connaitre et d'appliquer les règles relatives à la responsabilité des professionnels du marché de l'art.

Connaitre et d'appliquer les règles en matière d'assurance des œuvres d'art.

Connaissances approfondies en histoire de l'art, particulièrement en ce qui concerne l'art postérieur à la Seconde Guerre Mondiale.

Connaissances approfondies en économie et gestion de l'art.

Et plus spécifiquement pour les doubles diplômés en Droit et en Histoire de l'art :

Identifier les différentes étapes de l'obligation (de la circulation -cession de créance, délégation- à l'extinction).

- Cerner les conditions du régime général des groupements privés et de l'administration centrale ou locale (police administrative, service public, actes juridiques, contrôle juridictionnel).
- Assurer une veille sur le droit public du patrimoine immobilier (monuments historiques, espaces protégés, archéologie) et mobilier (collections publiques, objets protégés, trésors nationaux), le droit des sûretés réelles (hypothèques, gage) et des sûretés personnelles
- Cerner les obligations et les moyens des entreprises commerciales.
- Fournir une réflexion sur les institutions et politiques culturelles, sur la place de l'art, et sur celle du marché de l'art dans le monde contemporain.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les principaux secteurs d'activité du Master mention Histoire de l'art sont l'enseignement et la recherche, la fonction publique d'État et des collectivités territoriales dans le domaine de la culture et du patrimoine, les métiers de l'audiovisuel, de l'édition et de la presse spécialisée, le marché de l'art. Et plus spécifiquement pour les doubles diplômés en Droit et en Histoire de l'art, les domaines d'activités proches du conseil, de l'expertise, des assurances, de la banque.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Enseignant et chercheur
- Agent de valorisation du patrimoine
- Emplois dans les métiers du cinéma et de l'audiovisuel
- Animateur culturel
- Conservateur du patrimoine (sous réserve de réussite au concours)
- Collaborateur dans des services d'archives, de conservation ou de documentation
- Assistant/rédacteur d'édition et de presse spécialisées
- Attaché territorial (sous réserve de réussite au concours)

Les titulaires du Master parcours « Marché de l'art » peuvent prétendre aux emplois dans le domaine du Droit.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Pour l'exercice de la profession d'avocat : nécessité d'obtenir le CAPA

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 317 €

Familles professionnelles (FAP)	J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports · tension 2/5 (Faible) J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	7 275
Jugés difficiles à recruter	32 %
Emplois saisonniers	59 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme J6X90 — Cadres des transports et du tourisme N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury de VAE formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	14/11/2020
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21356/>